



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 26 novembre 2015 — N° 133

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de féliciter les organisateurs de l'événement MRC en mode.

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'organisme L'Antre-Temps Longueuil.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Félix Fleury pour son engagement bénévole.

Mme Samson (Iberville) fait une déclaration afin de souligner le travail des centres d'action bénévole.

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter Mme Linda Landry et M. Marc Laurin, lauréats du prix Thérèse-Romer.

26 novembre 2015

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration afin de souligner l'inauguration du parc-école de l'école de la Rive à Lavaltrie.

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner la participation des étudiants Valérie et Vincent Vachon aux missions commerciales de l'Université Laval.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de la résidence pour aînés Petit Domicile de Charny.

Mme Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Mylène St-Amand Tremblay pour avoir porté secours à un collègue de travail victime d'un arrêt cardiovasculaire.

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration afin de saluer le travail des bénévoles de l'Opération Nez rouge.

À 9 h 52, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Bonnardel (Granby), propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 498 Loi modifiant la Loi sur la Société des alcools du Québec et la Loi sur les permis d'alcool afin de créer un permis d'agriculteur distillateur

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 498.

Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Les comptes publics 2014-2015 – États financiers consolidés du gouvernement du Québec, volume I (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 1766-20151126)

Les comptes publics 2014-2015 – Renseignements financiers sur le fonds consolidé du revenu : Fonds général et fonds spéciaux, volume II (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 1767-20151126)

M. Fournier, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, dépose :

26 novembre 2015

Copie d'une lettre, en date du 25 novembre 2015, qu'il a adressée à M. Jean Dussault, Commissaire au lobbyisme, concernant l'assujettissement des organismes à but non lucratif à la Loi sur la transparence en matière de lobbyisme.

(Dépôt n° 1768-20151126)

Dépôts de rapports de commissions

M. Cousineau (Bertrand), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 25 novembre 2015, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 71, Loi portant sur le règlement de certains différends dans le secteur de l'automobile de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1769-20151126)

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 2 novembre 2015, a procédé à l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Commissaire à la lutte contre la corruption. La Commission s'est également réunie en séance de travail le 11 juin 2014 ainsi que les 2 et 18 novembre 2015 relativement à ce mandat.

(Dépôt n° 1770-20151126)

Dépôts de pétitions

Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 34 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition des frais accessoires et la demande de débat public sur le financement des cliniques médicales au Québec.

(Dépôt n° 1771-20151126)

26 novembre 2015

Mme Lamarre (Taillon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 10 482 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition des frais accessoires et la demande de débat public sur le financement des cliniques médicales au Québec.

(Dépôt n° 1772-20151126)

M. LeBel (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 10 367 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition au transport ferroviaire de produits pétroliers au Québec.

(Dépôt n° 1773-20151126)

M. Rochon (Richelieu) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 567 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la création de réels protecteurs de l'élève dans chaque commission scolaire.

(Dépôt n° 1774-20151126)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 25 novembre 2015, sur la motion de Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, proposant que le projet de loi n° 44, Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme, soit adopté.

26 novembre 2015

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **155** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 44 est adopté.

Motions sans préavis

Mme Roy (Montarville), conjointement avec Mme David (Gouin), présente une motion concernant le délai de prescription prévu à la Loi électorale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, conjointement avec M. Drainville, leader de l'opposition officielle, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et Mme Roy (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de donner suite aux recommandations de la Commission Charbonneau en les étudiant de manière exhaustive en vue de leur application.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **156** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

26 novembre 2015

Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec M. Paradis (Lévis) et Mme David (Gouin), présente une motion concernant le Chantier Davie Canada inc. et la transformation du navire MS Asterix; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Roy (Montarville) et Mme Roy (Arthabaska), présente une motion visant à confier un mandat d’initiative à la Commission des institutions en lien avec le rapport de la Commission d’enquête sur l’octroi et la gestion des contrats publics dans l’industrie de la construction; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l’environnement, afin de poursuivre et de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l’égard du projet de loi n° 76, Loi modifiant l’organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 78, Loi encadrant l’octroi des allocations de transition aux députés qui démissionnent en cours de mandat; puis afin de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes;
- la Commission de l’agriculture, des pêcheries, de l’énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 54, Loi visant l’amélioration de la situation juridique de l’animal.

26 novembre 2015

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, il convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 66, Loi sur les activités funéraires.

—————

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin d'organiser le mandat d'initiative sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux;
- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin d'organiser la suite des travaux concernant le mandat d'initiative portant sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

—————

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique, ainsi que les amendements transmis par M. Cousineau (Bertrand) et M. Martel (Nicolet-Bécancour).

Les amendements sont déclarés recevables.

26 novembre 2015

Du consentement de l'Assemblée, M. Cousineau (Bertrand) retire son amendement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 252 du Règlement, M. Cousineau (Bertrand), propose un nouvel amendement qu'il indique.

Un débat s'ensuit.

Le débat terminé, l'amendement de M. Cousineau (Bertrand) est adopté et l'amendement de M. Martel (Nicolet-Bécancour) est rejeté.

Le rapport amendé est adopté.

Adoption

M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, propose que le projet de loi n° 68, Loi donnant suite aux conclusions du Rapport du groupe spécial d'appel constitué en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur concernant l'article 4.1 de la Loi sur les produits alimentaires, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 68 est adopté.

M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le projet de loi n° 57, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 57 est adopté.

26 novembre 2015

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 27 novembre 2015, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 12 h 09, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 27 novembre 2015, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 26 novembre 2015, à 13 h 20, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, la représentante du premier ministre, et de M. Arseneault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 44 Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme
- n° 57 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées
- n° 68 Loi donnant suite aux conclusions du Rapport du groupe spécial d'appel constitué en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur concernant l'article 4.1 de la Loi sur les produits alimentaires

Le Président

JACQUES CHAGNON

26 novembre 2015

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique :

(Vote n° 155)

POUR - 118

Anglade (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lemay (CAQ)	Richard (PQ)
Arcand (PLQ)	Drainville (PQ)	Lessard (PLQ)	Roberge (CAQ)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lisée (PQ)	Rochon (PQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Maltais (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Bergeron (PQ)	(Sherbrooke)	Marceau (PQ)	Rousselle (PLQ)
Bernier (PLQ)	Fortin (PLQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Pontiac)	Massé (IND)	(Montarville)
Billette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Matte (PLQ)	Roy (IND)
Birnbaum (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Ménard (PLQ)	(Arthabaska)
Blais (PLQ)	(Jonquière)	Merlini (PLQ)	Roy (PQ)
Blanchette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Bonaventure)
Bolduc (PLQ)	Girard (PLQ)	Moreau (PLQ)	Samson (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Habel (PLQ)	Morin (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Boucher (PLQ)	Hamad (PLQ)	Nichols (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellet (PQ)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	(René-Lévesque)	(Dubuc)
Busque (PLQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	Simard (PLQ)
Caire (CAQ)	Huot (PLQ)	(Vachon)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Pagé (PQ)	Soucy (CAQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (PLQ)	Spénard (CAQ)
Charlebois (PLQ)	Khadir (IND)	(Brome-Missisquoi)	St-Denis (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kotto (PQ)	Paradis (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Cloutier (PQ)	Laframboise (CAQ)	(Lévis)	Surprenant (CAQ)
Coiteux (PLQ)	Lamarre (PQ)	Péladeau (PQ)	Tanguay (PLQ)
Couillard (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Picard (CAQ)	Therrien (PQ)
Cousineau (PQ)	LeBel (PQ)	Plante (PLQ)	Traversy (PQ)
D'Amour (PLQ)	Leclair (PQ)	Poëti (PLQ)	Tremblay (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	Poirier (PQ)	Turcotte (PQ)
Daoust (PLQ)	Léger (PQ)	Polo (PLQ)	Vallée (PLQ)
David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Proulx (PLQ)	Vallières (PLQ)
(Outremont)	Lelièvre (PQ)	Reid (PLQ)	Vien (PLQ)
David (IND)			Villeneuve (PQ)
(Gouin)			Weil (PLQ)

Sur la motion de M. Fournier, leader du gouvernement, conjointement avec M. Drainville, leader de l'opposition officielle, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et Mme Roy (Arthabaska) :

(Vote n° 156)

POUR - 118

Anglade ((PLQ))	de Santis ((PLQ))	Lemay ((CAQ))	Richard ((PQ))
Arcand ((PLQ))	Drainville ((PQ))	Lessard ((PLQ))	Roberge ((CAQ))
Auger ((PLQ))	Drolet ((PLQ))	Lisée ((PQ))	Rochon ((PQ))
Barrette ((PLQ))	Fortin ((PLQ))	Maltais ((PQ))	Rotiroti ((PLQ))
Bergeron ((PQ))	(<i>Sherbrooke</i>)	Marceau ((PQ))	Rousselle ((PLQ))
Bernier ((PLQ))	Fortin ((PLQ))	Martel ((CAQ))	Roy ((CAQ))
Bérubé ((PQ))	(<i>Pontiac</i>)	Massé ((IND))	(<i>Montarville</i>)
Billette ((PLQ))	Fournier ((PLQ))	Matte ((PLQ))	Roy ((IND))
Birnbaum ((PLQ))	Gaudreault ((PQ))	Ménard ((PLQ))	(<i>Arthabaska</i>)
Blais ((PLQ))	(<i>Jonquière</i>)	Merlini ((PLQ))	Roy ((PQ))
Blanchette ((PLQ))	Giguère ((PLQ))	Montpetit ((PLQ))	(<i>Bonaventure</i>)
Bolduc ((PLQ))	Girard ((PLQ))	Moreau ((PLQ))	Samson ((CAQ))
Bonnardel ((CAQ))	Habel ((PLQ))	Morin ((PLQ))	Sauvé ((PLQ))
Boucher ((PLQ))	Hamad ((PLQ))	Nichols ((PLQ))	Schneeberger ((CAQ))
Boulet ((PLQ))	Hardy ((PLQ))	Ouellet ((PQ))	Simard ((PLQ))
Bourgeois ((PLQ))	Heurtel ((PLQ))	(<i>René-Lévesque</i>)	(<i>Dubuc</i>)
Busque ((PLQ))	Hivon ((PQ))	Ouellet ((PQ))	Simard ((PLQ))
Caire ((CAQ))	Huot ((PLQ))	(<i>Vachon</i>)	(<i>Charlevoix–Côte-de-Beaupré</i>)
Carrière ((PLQ))	Iracà ((PLQ))	Ouellette ((PLQ))	Sklavounos ((PLQ))
Charbonneau ((PLQ))	Jolin-Barrette ((CAQ))	Pagé ((PQ))	Soucy ((CAQ))
Charette ((CAQ))	Kelley ((PLQ))	Paradis ((PLQ))	Spénard ((CAQ))
Charlebois ((PLQ))	Khadir ((IND))	(<i>Brome-Missisquoi</i>)	St-Denis ((PLQ))
Chevarie ((PLQ))	Kotto ((PQ))	Paradis ((CAQ))	St-Pierre ((PLQ))
Cloutier ((PQ))	Laframboise ((CAQ))	(<i>Lévis</i>)	Surprenant ((CAQ))
Coiteux ((PLQ))	Lamarre ((PQ))	Péladeau ((PQ))	Tanguay ((PLQ))
Couillard ((PLQ))	Lavallée ((CAQ))	Picard ((CAQ))	Therrien ((PQ))
Cousineau ((PQ))	LeBel ((PQ))	Plante ((PLQ))	Traversy ((PQ))
D'Amour ((PLQ))	Leclair ((PQ))	Poëti ((PLQ))	Tremblay ((PLQ))
D'Amours ((CAQ))	Legault ((CAQ))	Poirier ((PQ))	Turcotte ((PQ))
Daoust ((PLQ))	Léger ((PQ))	Polo ((PLQ))	Vallée ((PLQ))
David ((PLQ))	Leitão ((PLQ))	Proulx ((PLQ))	Vallières ((PLQ))
(<i>Outremont</i>)	Lelièvre ((PQ))	Reid ((PLQ))	Vien ((PLQ))
David ((IND))			Villeneuve ((PQ))
(<i>Gouin</i>)			Weil ((PLQ))